

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 AVRIL 2025

Délibération n°2025.04.034.B

Cohésion sociale / contrat de ville : Programmation 2025

LE TROIS AVRIL DEUX MILLE VINGT CINQ à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 mars 2025

Secrétaire de Séance: Gérard DESAPHY

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **21**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **0**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

François ELIE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Francis LAURENT à Michel BUISSON, Isabelle MOUFFLET à François NEBOUT, Jean REVEREAULT à Thierry HUREAU, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER,

Excusé(s):

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250403-2025_04_34B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2025

Publication : 09/04/2025

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 AVRIL 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.04.034.B**

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

COHESION SOCIALE / CONTRAT DE VILLE : PROGRAMMATION 2025

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : CITOYENNETÉ FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE

Enjeux : []

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD Réduction des Inégalités : le contrat de ville a pour objectif de réduire les écarts socio-économiques constatés dans les quartiers les plus précaires et ceux du reste de l'agglomération.

ODD Paix, justice et institutions efficaces : Soutenir des projets d'information et d'aide à l'accès aux droits.

ODD Partenariats : Favoriser les projets de collaboration entre acteurs de proximité des différents quartiers de la politique de la ville

Vu l'enjeu de cohésion sociale et territoriale du projet d'agglomération ;

Vu les orientations de l'appel à projets 2025 du contrat de ville ;

Vu les inscriptions décidées au budget primitif ;

Le projet d'agglomération a défini un enjeu de cohésion sociale pour toute l'agglomération en réponse aux besoins des habitants et comme facteur de citoyenneté. Cet enjeu inclut la politique de la ville et le contrat de ville qui constitue le cadre unique de mise en œuvre de la politique menée en direction des quartiers défavorisés de l'agglomération et de leurs habitants.

Le contrat de ville est un dispositif multipartenarial qui associe l'État, GrandAngoulême et les communes d'Angoulême, de Soyaux, de La Couronne ainsi qu'une large communauté d'acteurs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250403-2025_04_34B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2025

Publication : 09/04/2025

Il convient de décider de la programmation des actions 2025 au titre de l'enjeu global de cohésion sociale du territoire relevant du bureau :

Projet	Porteur	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
Accueil, information, accompagnement des victimes	France Victimes 16	10 000 €	
Information sur les droits (18 000,00 €) Prévention des violences sexuelles et sexistes (5 000,00 €)	CIDFF	23 000 €	
Accès aux droits pour les personnes LGBTI	ADHEOS	2 500 €	
Accompagner l'accueil des gens du voyage sur les aires de GrandAngoulême	CSCS Les Alliers	7 500 €	

Le montant total de ces attributions s'élève à 43 000 €.

Il convient également de décider de la programmation des premières actions 2025 du contrat de ville relevant du bureau :

Projet	Porteur	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
Mécagirl	Association Régie Urbaine	900 €	
Aviron city cup	Aviron Club Angoulême	1 000 €	
Challenge Emploi, territoires	CSCS FLEP	3 500 €	
Festival En Cages	CSCS CAJ	10 000 €	
A corps de mots	En voix de mots	3 000 €	
Féminité violentée, mutilée	Planning familial	3 000 €	

Le montant total de ces attributions s'élève à 21 400 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250403-2025_04_34B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2025

Publication : 09/04/2025

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, y compris à titre personnel ou familial par ces versements.

Je vous propose :

D'APPROUVER la programmation des actions de cohésion sociale 2025 dont les actions au titre de la politique de la ville et du contrat de ville 2025 telles que détaillées ci-dessus.

D'ATTRIBUER les subventions telles que détaillées ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250403-2025_04_34B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2025

Publication : 09/04/2025